

CEBO

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DE BRUXELLES-OUEST asbl



Bulletin trimestriel
N° 314 : 49e année
Avril - juin 2019
Publié avec l'aide de la
Commune de Ganshoren

Secrétariat CEBO
rommes.jean@gmail.com

Editeur responsable :
Jean Rommes
avenue du Cimetière 5
1083 Bruxelles



Naissances
très précoces
d'écureuils à
Jette cet hiver !

Quels engagements pour la nature à Bruxelles ?

Récemment, la Région de Bruxelles-Capitale s'est dotée d'un **Plan Nature** ambitieux mais qui ne constitue actuellement qu'un ensemble de bonnes intentions. Les moyens humains et financiers pour l'actionner lui font défaut et ses objectifs apparaissent dès lors peu réalistes. Qui plus est, le manque de prise de considération de ce document-cadre dans les autres politiques, plans, programmes et projets de plusieurs institutions bruxelloises apparaît préoccupant : la nature est bien trop souvent jugée accessoire, cantonnée à des aspects esthétiques et superficiels, ne devant pas avoir trop d'incidences sur les autres "priorités" (mobilité, économie, sécurité...).

Partant de ces constats, plusieurs associations et collectifs citoyens ont pris l'initiative d'élaborer un **questionnaire** adressé aux différentes listes candidates aux prochaines élections régionales. L'objectif est de donner une visibilité aux engagements de ces listes dans l'optique de permettre au citoyen de voter en connaissant les différentes alternatives qui s'offrent à lui.

Ce questionnaire est structuré en **15 chapitres thématiques**.

1. Maillage vert et réseau écologique

La conservation et la reconstitution des maillages vert et bleu est une notion fondamentale qui doit se concrétiser dans les textes, les cartes et les faits. La fragmentation exponentielle des zones semi-naturelles et autres espaces verts de fait est la principale cause de l'érosion de la biodiversité dans notre Région. Alors que le principe des maillage vert et bleu est établi dans le PRDD et dans l'ordonnance du 1er mars 2012 relative à la conservation de la nature ainsi que dans le Plan Nature qui en découle, nous assistons à la destruction quasi-systématique des espaces semi-naturels, des continuités vertes et des connexions écologiques indispensables à la survie du maillage écologique. En effet, **aucune valeur réglementaire n'a été attribuée à la carte d'évaluation biologique établie par Bruxelles Environnement (2001)** qui est en cours d'actualisation. Les notions de maillage vert (PRDD) et de réseau écologique bruxellois (Plan Nature) ne sont d'ailleurs pas identiques, ni conceptuellement ni au point de vue cartographique. Il existe donc un flou quant à l'utilisation de ces deux outils de planification.

La lecture du PRAS en pratique, se fait uniquement par zones, sans vraiment tenir compte de la prescription de préservation des intérieurs d'îlots, ni de celle qui permet la réalisation d'espaces verts dans toutes les zones sans restriction, notamment pour la réalisation du maillage vert.

Toutes les zones vertes et, en particulier, les zones à haute valeur biologique, sont le réservoir de la biodiversité en ville. Qu'il s'agisse de bois, de potagers, de zones humides, de sources... Flore et faune essaient à partir de ces zones ou, dans le pire des cas, parviennent à s'y maintenir si les conditions dans les autres zones se détériorent.

Les zones centrales, de développement et de liaison (corridors écologiques) du réseau écologique bruxellois devraient être considérées et respectées **de manière réglementaire dans les aménagements, les plans et les permis** pour favoriser ou recréer les connexions indispensables à la survie des espèces animales et végétales. Les zones centrales doivent être protégées par des zones "tampons" ou des lisières écologiques indispensables à leur bonne conservation et à leurs objectifs de gestion écologiques.

2. Préservation et développement des espaces verts

La minéralisation de Bruxelles se poursuit sans discontinuer et pose question. La préservation de la nature en ville est une des voies clés pour changer la donne, tant dans la lutte contre les effets que contre les causes du réchauffement climatique.

3. Maillage bleu et protection de l'eau

Il est nécessaire qu'à l'échelle de la Région une **gestion écologique des cours d'eau, des zones humides et des étangs** soit adoptée ainsi que la remise à ciel ouvert des ruisseaux dans le respect écologique de leurs berges et de leur lit.

4. Plans de gestion et Natura 2000

L'ordonnance relative à la conservation de la nature, entrée en vigueur en mars 2012, et le Plan Nature en avril 2016, posent le cadre de la protection des réserves naturelles et des sites Natura 2000. Ce cadre spécifiait la méthodologie de rédaction des plans de gestion concernés. **Suite à l'adoption des arrêtés de désignation, il est maintenant urgent d'adopter un plan de gestion pour chacune des zones concernées par ces législations.**

5. Urbanisme et biodiversité

6. Préservation des intérieurs d'îlots

7. Gestion écologique des espaces verts et espaces publics

8. Préservation de la strate arborée et arbustive

9. Talus de chemins de fer et infrastructures de transport

10. Derniers potagers et zones agricoles

11. Sensibilisation et éducation relatives à l'environnement

12. Comité de contrôle de l'environnement

13. COBAT et classement

14. Stratégie transversale pollinisateurs

15. Encadrement de l'événementiel



Votez le dimanche 26 mai en connaissance de cause !

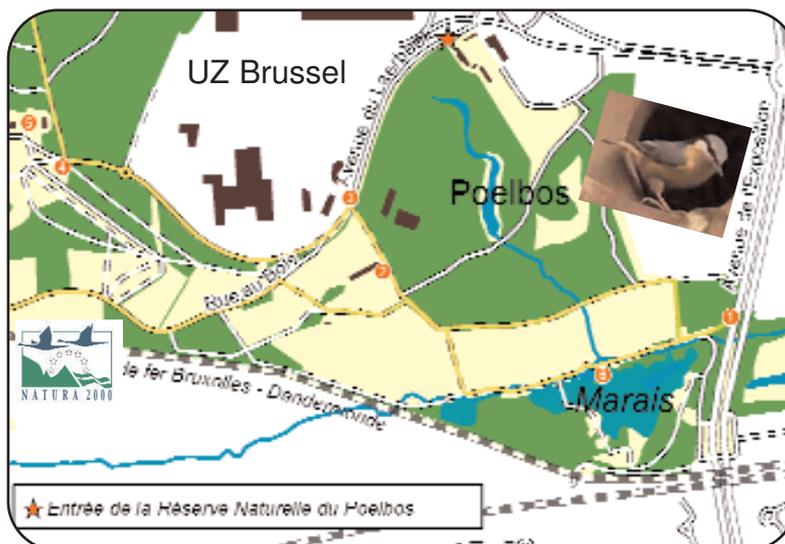
Le document complet et les questions posées aux listes candidates ainsi que leurs réponses peuvent être consultés à partir d'avril sur www.natagora.be/bruxelles

Visites guidées de la Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 “Vallée du Molenbeek”

**Réserves naturelles du Poelbos et du marais de Jette
les samedis 5 avril, 4 mai, 25 mai* et 1er juin**

** en collaboration avec le Cercle d'Histoire du Comté de Jette*

R.V. à **14 h** à la
réserve du Poelbos,
avenue du Laerbeek
110 à Jette
(bus 13, 14, 53 >
terminus UZ-VUB -
bus 84 et tram 9 >
arrêt UZ Brussel).
Bottes ou chaussures
imperméables.
Chiens non admis.
Guide-nature :
Jean Rommes
(02/427 77 57)



Semaine bruxelloise de la Nature Du 1er au 12 mai, la nature s'offre à vous !

De nombreuses activités à la découverte des nombreuses richesses de la nature de notre région seront organisées par les associations regroupées au sein de Bruxelles Nature. Elles débuteront par la traditionnelle **Aube des oiseaux** mise sur pied par l'asbl **Natagora** qui propose des balades guidées par des spécialistes pour écouter le concert matinal des petits chanteurs ailés et en apprendre plus sur leur mode de vie.

Plus d'infos sur www.bruxellesnature.be

Vous souhaitez recevoir ce bulletin en couleurs sous forme électronique ?
Rien de plus simple : envoyez un e-mail en mentionnant "OK bulletin"
à rommes.jean@gmail.com **ou** leveque.jean@hotmail.com

Naissance de jeunes écureuils en hiver !

L'écureuil roux se reproduit dans nos régions deux fois par an. Alors que la naissance des jeunes a lieu normalement en mars et en juillet, c'est une portée particulièrement précoce qui a été observée le 18 février dans une cavité d'un arbre mort sur pied au bois du Laerbeek à Jette. Si les nouveau-nés sont aveugles et nus, nos trois jeunes écureuils étaient eux recouverts d'un pelage brun-noir et évoluaient même en dehors du nid.

Comme la gestation dure environ 38 jours et que les jeunes commencent à prospecter autour du nid vers l'âge de six semaines, on peut dater le début de cette reproduction à fin novembre et les naissances à début janvier !

Indépendants à deux bons mois, les jeunes écureuils ont un taux de survie dépendant de la nourriture disponible. Celle-ci étant plus abondante seulement à partir de la fin de l'été, il est à craindre que la précocité de la venue au monde de notre trio constitue un sérieux handicap pour leur survie.



Bernard De Cuyper

La turbulence des trois jeunes écureuils oblige leur mère à des rappels à l'ordre !

Nid situé dans un arbre mort conservé en partie.



Bernard De Cuyper





Chevreaux à protéger

Si chevrette et brocard continuent de fréquenter le bois du Laerbeek, le Poelbos et le marais de Jette, on peut aussi observer de petits groupes à Zellik et à Ganshoren, notamment dans le vallon du Molenbeek où ce ruisseau forme la limite entre les deux régions. Un brocard, une chevrette et un chevillard (jeune chevreuil de six mois et plus) y ont été observés en janvier.

Des pancartes d'information installées aux entrées du bois du Laerbeek à Jette par Bruxelles Environnement rappellent aux promeneurs la nécessité de tenir en laisse leurs compagnons à quatre pattes pour éviter ce qui a été constaté récemment en Forêt de Soignes, à savoir la poursuite et la mise à mort d'un chevreuil par des chiens non maîtrisés.

Si des espaces verts de qualité ont été mis à la disposition des promeneurs, on est en droit d'attendre de leur part un respect de la faune et la flore de ces sites naturels.



Chevillard, chevrette et brocard observés au crépuscule dans le vallon du Molenbeek à Ganshoren.



Bernard De Cuyper



Corvidés au dortoir

À la mauvaise saison, 3 espèces de corvidés se rassemblent au coucher du soleil pour constituer des dortoirs dans le parc du château de Rivieren à Ganshoren. Ces derniers mois, ce sont plusieurs centaines d'oiseaux qui ont accompagné leurs évolutions spectaculaires de cris stridants : ces manifestations sonores ont donné leur nom en néerlandais à la corneille noire (kraai), au choucas des tours (kauw) et au corbeau freux (roek). En 2011, cette dernière espèce a décidé de compléter son statut d'hôte hivernal en constituant une colonie nicheuse (corbeautière) sur quelques grands arbres du domaine boisé.



Bernard Crutzen

Nid de corbeaux freux.

Des centaines de corvidés se rassemblent le soir avant de gagner leur dortoir au parc du château de Rivieren à Ganshoren.



Bernard Crutzen



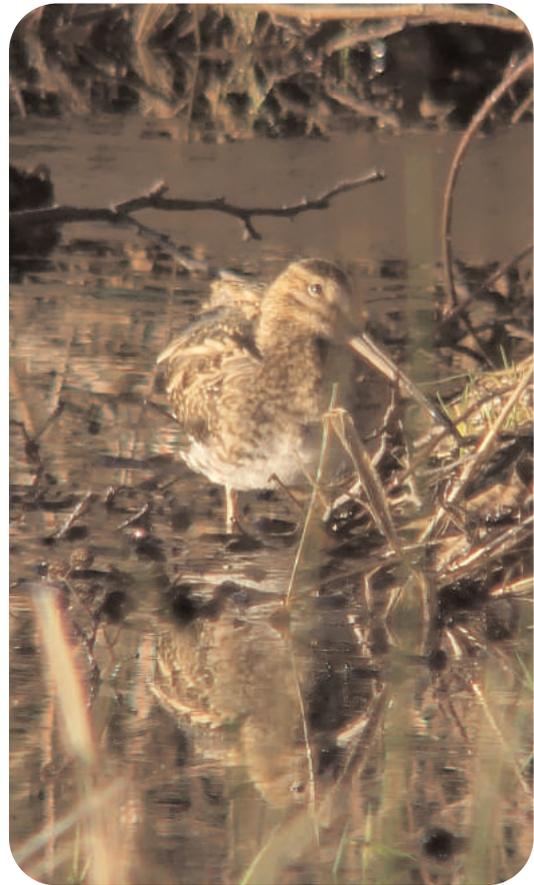
Bécassines des marais en migration

Si elle ne niche pas en région bruxelloise, la bécassine des marais peut s'y observer en période de migration. Ce fut le cas en janvier dernier dans une petite zone humide de la vallée du Molenbeek à Zellik, près d'un caillebotis installé dans le cadre de l'aménagement du Kerremanspark.

En février, deux nouvelles observations furent effectuées au marais de Jette et, en mars, les bécassines se partagèrent entre le marais de Ganshoren et celui de Jette.



Bernard De Cuyper



Bernard De Cuyper

LES PÈLERINS DE LA BASILIQUE

Un an, jour pour jour, après le début de la reproduction réussie d'un couple de faucons pèlerins à la Basilique du Sacré-Coeur le 7 mars 2018, des accouplements de ces rapaces ont eu lieu sur les tours de cet édifice. En outre, les deux adultes ont été observés sur l'ancien nid de corneille qui avait été utilisé l'année passée pour la ponte des oeufs et l'élevage de deux jeunes.

À vos jumelles et longue-vue !

Comme chaque année, l'évolution de la nidification de couples nicheurs à Bruxelles peut être suivie à partir d'avril via le site www.fauconspelelins.be



Magalie Tomas Millan

Programme d'activités des Amis du Scheutbos et... de leurs amis

Contact : 0496/53.07.68 - leveque.jean@hotmail.com - www.scheutbos.be

Dimanche 7 avril, 18 h : Balade méditative.

Activité organisée également les **dimanches 5 et 19 mai.**

Animatrice : Nadège Albaret

Une balade méditative ? C'est se promener en conscience dans un coin vert de notre commune. Installer un moment suspendu, à l'écart du bruit et de la précipitation. Un instant de détente et de relaxation. La balade dure 1h30. Elle comprendra entre 3 et 4 étapes. Nous aurons l'occasion de prendre contact avec la nature qui nous entoure, faire des exercices de respiration, une petite marche en pleine conscience et une séance de sophrologie. Le tout en plein air.

Prix affiché : 8 € - Nombre de places limitées : réservations vivement souhaitées

nadegeprive@yahoo.fr - www.lamarchandedesable.be

Page Facebook - lamarchandedesable.be

Partenaires de l'initiative : la bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe et la Maison médicale Kattebroek

Dimanche 28 avril, 8 h :

Visite guidée thématique : chants et comportements des oiseaux

Guide : Fabrice Lobet
(0476/21.54.87)

Rendez-vous à 8 h au chalet des gardiens du Parc régional, au bout de la rue du Scheutbosch (1080 Molenbeek Saint-Jean). Celle-ci s'amorce en face du terminus du bus 86, et à proximité de l'arrêt "Machtens" du bus 49.

Vous inscrire chez Jean pour le café et le croissant, offerts par les Amis du Scheutbos (cela ne risque pas de les ruiner, d'autant plus que vous allez

vous sentir moralement obligés de payer votre cotisation). Depuis plusieurs jours, la plupart des 110 espèces d'oiseaux fréquentant le Scheutbos auront répété leurs chants les plus mélodieux et vous attendront pour un concert que Fabrice vous décryptera.



Magalie Tomas Millan

43 %

Dimanche 5 mai, de 14 h à 18 h :

Venez rencontrer nos amis du collectif citoyen "1082 nuances de ver(t)s" (voir notre précédent bulletin CEBO n° 313) pour 4 heures de joyeuses activités au Hoogveld : animation musicale, petites dégustations, animations et jeux pour petits et grands, ateliers (bombes à graines, vermicompost...), balade sur le thème du chemin vicinal... Une excellente opportunité de rencontrer des tas de gens bien sympathiques, et de prendre connaissance de leur beau projet !

R-V à 14 h à hauteur du numéro 8 de la rue Kasterlinden, 1082 Berchem-Ste-Agathe, à proximité des arrêts "Comhaire" du bus 20 et à 700 m des arrêts "Hoogbosch" du bus 87.

Pour plus de renseignements : 0474/900.184 - mail : raphaeletchristel@gmail.com et, à partir de mi-avril, sur le site <http://www.scheutbos.be/agenda/gouter-pique-nique-au-hoogveld.html>

Rejoignez-les également sur leur page Facebook "L'avenir du Hoogveld"

<https://www.facebook.com/avenirhoogveld/>



Dimanche 12 mai, 10 h :
Visite guidée thématique : les araignées.

Même lieu de R-V que le 28/4. Guide: Renaud Delfosse (0477/39.58.58). On estime qu'entre 100 et 200 millions d'araignées naissent chaque année au Scheutbos; heureusement pour les arachnophobes, elles meurent aussi. Vous découvrirez avec Renaud leurs modes de vie et leurs mœurs parfois hilarantes. Vous aimerez !



20 %

Samedi 25 mai, 10 h: Les remarquables arbres du Karreveld

Guide: Patrick Verhaeghe.
Rendez-vous à 10 h à l'angle du bd Mettewie et de l'avenue Jean de La Hoese, 1080 Molenbeek, à proximité des arrêts "cimetière de Molenbeek" du bus 89 et du tram 82.

Le parc du Karreveld est riche en arbres remarquables, indigènes ou exotiques comme les cèdres bleus de l'Atlas (voir photo).



À découvrir !

Zondag 16 juni, 9u30-12u : Plantenwandeling

Hans Vermeulen van Natuurpunt CVN zal ons het leven van de planten uitleggen: hoe ze groeien, ademen, voor een bepaalde territoire tussen elkaar vechten, tegen plantenters zich verdedigen, hoe ze communiceren ...

Afspraakplaats : einde Scheutboschstraat ter hoogte Chalet Parkwachters ; terminus bus 86 of bushalte 49 Edmond Machtenslaan

Inschrijving op <https://www.natuurpunt.be/agenda/de-planten-van-het-scheutbos-33234>

Met de steun van het College van Burgemeester en Schepenen van de gemeente Sint-Jans-Molenbeek

Contact : Jean Leveque, leveque.jean@hotmail.com

Dimanche 23 juin, 10 h : Les merveilleux secrets de la vie des plantes

Guide : Jean Leveque.

R-V à 10 h à la cabane des gardiens du parc régional du Scheutbos.

Venez découvrir comment les plantes croissent, se nourrissent, évoluent, se défendent, communiquent, comptent le temps, se préparent à l'hiver, se redressent après avoir été couchées...



Le parc Marie-José

L'endroit où se trouve le parc était autrefois un domaine boisé et marécageux, creusé de trois étangs. La Commune de Molenbeek fit l'acquisition de ce domaine en 1920 et confia à l'architecte-paysagiste Louis Van der Swaelmen (architecte des cités-jardins Le Logis et Floréal à Watermael-Boitsfort) sa transformation en parc public. La princesse Marie-José, fille du roi Albert 1er, l'inaugura le 15 août 1922.

Situé à côté de la gare de l'ouest, ce parc contient 3 étangs, de vastes pelouses, une hêtraie acidophile et quantité d'arbres remarquables (<http://arbres-inventaire.irisnet.be>)

On peut y voir entre autres un chêne chevelu, des **hêtres rouges** et un **févier d'Amérique** (pas étonnant que son nom néerlandais soit "Christusdoorn" - **voir photo ci-dessous**).

Pour voir plus de photos, allez sur le site : <http://www.scheutbos.be/pages/les-sites-voisins/parc-marie-jose.html>



Protection de la nature à Bruxelles et milieu associatif

La CEBO et les Amis du Scheutbos ne sont pas les seules associations de défense de la nature à Bruxelles ! De nombreuses associations sœurs s'attachent à mettre en valeur les autres espaces verts de Bruxelles, tels que le Moeraske, l'Hof ter Musschen, le Kauwberg, le Vogelzang, la forêt de Soignes, et la liste est longue... Elles se sont toutes regroupées au sein de **Bruxelles-Nature**, asbl dont l'objectif est la conservation de l'environnement naturel et urbain. Elle défend le projet d'une ville où l'élément naturel constitue une des composantes essentielles au même titre que les composantes sociales, économiques, culturelles, de logement ou d'équipement. Par la sensibilisation tant des habitants que des autorités publiques, elle œuvre pour la protection et l'amélioration des derniers espaces de nature libre, la concrétisation des maillages vert et bleu et l'amélioration de la biodiversité dans la région bruxelloise.

Site web : bruxellesnature.be

Une autre association-chapeau existe, au but plus large puisqu'il englobe tous les aspects de l'environnement à Bruxelles (logement, mobilité, nature...) : IEB-Inter-Environnement Bruxelles (www.ieb.be). Nous en faisons également partie.

Cette association fédère des habitants de la région bruxelloise actifs sur des questions urbaines, écologiques et sociales. Elle se compose principalement de groupes d'habitants constitués sous forme de comités de quartier, d'associations et de collectifs.

Inter-Environnement Bruxelles s'ouvre également à l'émergence de dynamiques naissantes ou plus éphémères ainsi qu'à des individus actifs dans des luttes locales, développant une expertise située, pour autant que les uns et les autres s'inscrivent dans une dynamique collective.

Lettre ouverte à des lecteurs horriblement culpabilisés

(Ne refermez surtout pas cette lettre ouverte avant de l'avoir lue)

Chers amis qui n'avez pas encore payé votre cotisation 2019,

Nous sommes parfaitement conscients de l'horreur de votre situation. Depuis le premier janvier, le remords vous ronge et s'accroît de jour en jour. Vous vous terrez au fond de votre appartement, et n'osez plus paraître à nos activités ni sur nos sites de peur de rencontrer le regard accusateur de Jean (ou de Jean).

Bonne nouvelle : nous avons réalisé que ce retard de cotisation ne peut être dû qu'à la perte des infos pratiques pour le virement, puisque nous sommes persuadés qu'en aucun cas vous ne voudriez consciemment nous forcer à écrire des lettres de rappel personnelles et affronter les intempéries pour aller les glisser dans vos boîtes. Nous vous rappelons donc ces infos ci-dessous :

- **membre Amis du Scheutbos** : 5 € minimum (mais une moyenne de 10 € est nécessaire pour couvrir nos frais) à virer au compte bancaire BE25 0015 4260 8982 des "Amis du Scheutbos", rue du Jardinage, 26 à 1082 Bruxelles.

- **membre CEBO** : 5 € minimum à virer au compte bancaire BE69 3101 4929 1978 de la CEBO à 1083 Bruxelles.

Vous choisissez "Amis du Scheutbos" ou "CEBO" suivant votre intérêt préférentiel pour les activités au Scheutbos ou dans la vallée du Molenbeek (le bulletin CEBO vous est envoyé dans les deux cas).